

Présidence de Mme Natacha Litzistorf, présidente

Membres absents excusés : Sylvianne Bergmann ; Muriel Chenaux Mesnier ; Thérèse de Meuron ; Philippe Ducommun ; André Gebhardt ; Nicolas Gillard ; Gianna Marly ; Elisabeth Müller; Roland Philippoz ; Claude-Alain Voiblet.

Membres absents non excusés : Laurent Guidetti ; André Mach ; Gilles Meystre ; Solange Peters ; Magali Zuercher.

Membre démissionnaire : Christiane Blanc.

Membres présents	83
Membres absents excusés	11
Membres absents non excusés	5
Effectif actuel	99

Ouverture

La séance est ouverte à 18 h 00 en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

La présidente

Annonce le décès du papa de Mme Muriel Chenaux Mesnier, conseillère communale.

La présidente

Annonce l'absence de M. Olivier Français, directeur de Travaux, pour toute la séance pour cause de déplacement à l'étranger.

La présidente

Annonce l'absence de M. Marc Vuilleumier, directeur de Sports, Intégration et Protection de la population, pour toute la séance pour cause de déplacement à l'étranger.

La présidente

Donne lecture du courrier de démission du Conseil communal de Mme Christiane Blanc (PLR) avec effet au 11 février 2014 (courrier du 5 février 2014).

La présidente

Informe l'assemblée que, contrairement à ce qui avait été annoncé aux chefs de groupe, le conseil ne procèdera pas à un examen de recevabilité ce jour.

Lettres

de la Municipalité (7 février 2014) demandant l'urgence pour les points :

- R 57 – Rapport-préavis N° 2013/60 - « Plan lumière : « Lausanne, c'est du gris, du vert et du bleu ». Crédit-cadre 2014-2023 pour le remplacement et l'extension de l'éclairage public. Réponse aux postulats de M. Yves Ferrari

« Une diminution de l'éclairage. Un pas vers la société à 2000 W » et de M. Claude Bonnard « Un autre petit pas vers la société à 2 kW par l'introduction de l'éclairage public par LED » »

- R 60 – Rapport-préavis N° 2013/59 - « Réseau tl 2014 – Aménagements accompagnant la mise en place du nouveau réseau des transports publics lausannois »

Le secrétaire

Informe l'assemblée qu' au vu de l'absence du directeur de Travaux, celui-ci a demandé à ce que la demande d'urgence pour le point R60 soit reportée au 4 mars 2014.

Communications municipales

- 3 février 2014 : Evaluation de la campagne d'éducation « moi & les autres ».

Question écrite
Dépôt

de Hadrien Buclin (La Gauche) : « Combien le voyage des Municipaux à Sochi a-t-il coûté aux contribuables lausannois ? ».

Question écrite
Dépôt

de Mathieu Blanc (PLR) : « Tous égaux devant la loi ? ».

Question écrite
Dépôt

de Jean-Luc Laurent (UDC) : « Lausanne va scolariser quatre enfants roms ».

Postulat
Dépôt

de Gilles Meystre (PLR) : « Oenotourisme : parce qu'on le Vaud bien. Et Lausanne aussi ! »

Postulat
Dépôt

de Julien Eggenberger (Soc.) et consorts : « Planification des rénovations et constructions scolaires. »

Postulat
Dépôt

de Charles-Denis Perrin (PLR) : « Rentes uniques ou annuelles, qui gagne, qui perd ? »

Interpellation
Dépôt

de Henri Klunge (PLR) et consorts : « Scolarisation des enfants roms : cohérence et conséquences ? »

L'urgence est demandée pour cette interpellation, laquelle a été acceptée à l'unanimité par le Bureau légal du Conseil communal.

Interpellation
Dépôt

de Laurent Rebeaud (Les Verts) et consorts : « Gabarits pour le référendum sur le projet de tour à Beaulieu »

L'urgence est demandée pour cette interpellation, laquelle a été acceptée à l'unanimité par le Bureau légal du Conseil communal.

Questions orales

- I.** M^{me} Gaëlle Lapique (Les Verts) ; M. Jean-Yves Pidoux, directeur de Services industriels.
- II.** M^{me} Florence Bettschart Narbel (PLR) ; M. Daniel Brélaz, syndic.
- III.** M. Jean-Luc Laurent (UDC) ; M. Daniel Brélaz, syndic.
- IV.** M^{me} Françoise Longchamp (PLR) ; M. Grégoire Junod, directeur de Logement et Sécurité publique.

Rapport s/Rapport-préavis N° 2013/60

**Plan lumière : « Lausanne, c'est du gris, du vert et du bleu ».
Crédit-cadre 2014-2023 pour le remplacement et l'extension de l'éclairage public. Réponse aux postulats de M. Yves Ferrari « Une diminution de l'éclairage. Un pas vers la société à 2000 W » et de M. Claude Bonnard « Un autre petit pas vers la société à 2 kW par l'introduction de l'éclairage public par LED »**

Rapporteur : Jean-Luc Chollet (UDC)

Discussion

M. Yves Ferrari (Les Verts) ; M. Olivier Faller (Soc.) ; Mme Florence Bettschart Narbel (PLR) ; M. Guy-Pascal Gaudard (PLR) ; M. Claude Bonnard (Les Verts) ; M. Pierre-Antoine Hildbrand (PLR) qui demande le vote nominal sur la conclusion n°1 ; M. Bertrand Picard (PLR) ; M. Johann Dupuis (La Gauche) ; M. Alain Hublert (La Gauche) ; M. Jean-Yves Pidoux, directeur de Services industriels (SI) ; M. Daniel Brélaz, syndic ; M. Charles-Denis Perrin (PLR) ; M. Guy-Pascal Gaudard (PLR) ; M. Alain Hubler (La Gauche) ; M. Pierre-Yves Oppikofer (La Gauche) ; M. Pierre-Antoine Hildbrand (PLR) ; M. Jean-Yves Pidoux, directeur de SI ; M. Daniel Brélaz, syndic ; M. Jean-Pascal Gendre (PLR) ; M. Pierre-Yves Oppikofer (La Gauche) ; M. Johann Dupuis (La Gauche) ; M. Jean-Yves Pidoux, directeur de SI.

Demande de vote nominal

La demande de vote nominal étant appuyée par le nombre suffisant de voix, il y sera procédé.

Vote s/concl. n°1

Le Conseil, par 48 oui, et 30 non, **approuve** la conclusion n° 1 de la commission de relever le plafond de la taxe pour l'éclairage public de 0,8 ct/kWh à 1,2 ct/kWh et d'adapter l'article 10 du Règlement sur les indemnités communales liées à la distribution d'électricité du 5 juin 2007 en conséquence.

Première partie de la 10^{ème} séance du mardi 18 février 2014

Résultats du vote

#	Nom	Prénom	Parti	Résultat
23	ABBET	Raphaël		NON
86	ADAM	Yves		OUI
99	ALLAZ	Christelle		NVT
84	ALVAREZ HENRY	Caroline		OUI
62	ANSERMET	Eddy		NON
61	AUBERT	Eliane		NON
18	BEAUD	Valéry		OUI
52	BETTSCHART-NARBEL	Florence		NON
59	BLANC	Mathieu		NON
16	BONNARD	Claude		OUI
17	BRELAZ-BUCHS	Marie-Ange		OUI
28	BURGIN	Daniel		NON
40	CACHIN	Jean-François		NON
42	CALAME	Maurice		NON
49	CARREL	Matthieu		NON
8	CHAUTEMS	Jean-Marie		OUI
24	CHOLLET	Jean-Luc		OUI
33	CHRISTE	Valentin		NON
37	CLERC	Georges-André		NON
88	CLIVAZ	Philippe		OUI
110	CRAUSAZ MOTTIER	Magali		OUI
48	DE HALLER	Xavier		NON
93	DECOLLOGNY	Anne-Françoise		OUI
107	DUPUIS	Johann		OUI
72	EGGENBERGER	Julien		OUI

#	Nom	Prénom	Parti	Résultat
15	EVÉQUOZ	Séverine		OUI
83	FALLER	Olivier		OUI
19	FERRARI	Yves		OUI
25	FRACHEBOUD	Cédric		NON
76	GAILLARD	Benoit		OUI
45	GAUDARD	Guy		NON
85	GAZZOLA	Gianfranco		OUI
43	GENDRE	Jean-Pascal		NON
22	GRABER	Nicole		OUI
70	GRIN	Claude		OUI
47	HENCHOZ	Jean-Daniel		NON
41	HILDBRAND	Pierre-Antoine		NON
106	HUBLER	ALAIN		OUI
44	ICHTERS	Anne-Lise		NON
105	JAQUET-BERGER	Christiane		OUI
56	JEANMONOD	Alain		NON
51	KLUNGE	Henri		NON
104	KNECHT	Evelyne		OUI
82	KNECHT	Mirelle		OUI
68	LAPIQUE	Gaëlle		OUI
36	LAURENT	Jean-Luc		NON
31	LITZISTORF SPINA	Natacha		NVT
50	LONGCHAMP	Françoise		NON
92	MARTI	Manuela		OUI
32	MAYOR	Isabelle		OUI
63	MICHAUD GIGON	Sophie		OUI
98	MIVELAZ	Philippe		OUI
35	MOSCHENI	Fabrice		NON
65	NSENGIMANA	Nkiko		OUI
29	OBERSON	Pierre		NON
113	OPPIKOFER	Pierre-Yves		OUI
66	OSTERMANN	Roland		OUI
109	PAIN	Johan		OUI
102	PAYOT	David		OUI
57	PERNET	Jacques		NON
58	PERRIN	Charles-Denis		NON
39	PICARD	Bertrand		NON
94	PITTON	Blaise Michel		OUI
91	RASTORFER	Jacques-Etienne		OUI
69	REBEAUD	Laurent		OUI
112	RESPLENDINO	Janine		OUI
67	ROSSI	Vincent		OUI
100	RUF	Florian		OUI
75	RUIZ	Francisco		OUI
97	SALZMANN	Yvan		OUI
27	SCHLIENGER	Sandrine		NON
30	STAUBER	Philipp		NON
74	THAMBIPIILLAI	Namasivayam		OUI
20	TREZZINI	Giampiero		OUI
71	VELASCO	Maria		OUI
103	VINCENT	MOTTIER		OUI
101	VOUTAT	Marlène		OUI
60	WILD	Diane		NON
90	ZUERCHER	Magali		OUI
78	ZURCHER	Anna		OUI

Première partie de la 10^{ème} séance du mardi 18 février 2014

<i>Vote s/concl. n°2</i>	Le Conseil, une majorité de oui, quelques non et quelques abstentions, approuve la conclusion n° 2 de la commission.												
<i>Vote s/concl. n°3 à 7</i>	Le Conseil, une majorité de oui, 1 non et 1 abstention, approuve les conclusions n° 3 à 7 de la commission.												
<i>Vote s/concl. n°8</i>	Le Conseil, une majorité de oui et 2 abstentions, approuve la conclusion n° 8 de la commission.												
<i>Vote s/concl. n°9</i>	Le Conseil, une majorité de oui et 2 abstentions, approuve la conclusion n° 9 de la commission.												
<i>Vote s/concl. n°10</i>	Le Conseil, à l'unanimité, approuve la conclusion n° 10 de la commission.												
	Ce faisant, le Conseil décide :												
	<ol style="list-style-type: none">1. de relever le plafond de la taxe pour l'éclairage public de 0,8 ct/kWh à 1,2 ct/kWh et d'adapter l'article 10 du Règlement sur les indemnités communales liées à la distribution d'électricité du 5 juin 2007 en conséquence ;2. d'approuver le principe de la prise en charge du financement de l'éclairage de Noël au centre de la ville par le budget d'investissement des SiL dès les illuminations 2014-2015 ;3. d'allouer un investissement du patrimoine administratif de 23'600'000 francs, y compris coût de personnel interne et intérêts intercalaires, pour assurer le financement ordinaire de l'éclairage public, mettre en œuvre un plan lumière et assurer les illuminations de Noël sur la période 2014-2023 ;4. de balancer le crédit d'étude de 218'000 francs (y compris 18'000 francs de coût de main-d'œuvre interne qui n'avait pas été incluse dans la demande de crédit de 200'000 francs) sur le crédit sollicité au point 3 ;5. d'autoriser la Municipalité à amortir les dépenses relatives à l'éclairage public sur 30 ans et celles des illuminations de Noël sur 5 ans sur la rubrique 331 du Service de l'électricité des SiL en fonction des dépenses réelles ;6. d'autoriser la Municipalité à calculer et à comptabiliser, en fonction des dépenses réelles, les intérêts y relatifs sur la rubrique 322 du Service de l'électricité des SiL ;7. de prendre acte de la création de 4 EPT, à durée déterminée de 10 ans, pour accélérer la mise en œuvre du plan lumière ;8. d'approuver un crédit spécial de fonctionnement pour l'année 2014, comprenant les positions suivantes :<table><tr><td>76.301</td><td>Traitements</td><td>150'000.–</td></tr><tr><td>76.303</td><td>Cotisations et assurances sociales</td><td>13'000.–</td></tr><tr><td>76.304</td><td>Cotisations à la caisse de pensions</td><td>26'000.–</td></tr><tr><td>76.305</td><td>Assurances-accident</td><td>4'000.–</td></tr></table>	76.301	Traitements	150'000.–	76.303	Cotisations et assurances sociales	13'000.–	76.304	Cotisations à la caisse de pensions	26'000.–	76.305	Assurances-accident	4'000.–
76.301	Traitements	150'000.–											
76.303	Cotisations et assurances sociales	13'000.–											
76.304	Cotisations à la caisse de pensions	26'000.–											
76.305	Assurances-accident	4'000.–											

76.311	Achats d'objets mobiliers et d'installations	20'000.–
76.319	Impôts, taxes et frais divers	64'000.–
76.322	Intérêts des dettes à moyen et long terme	8'000.–
76.331	Amortissements du patrimoine administratif	218'000.–
76.380	Attribution aux réserves	1'891'000.–
76.434	Redevances et prestations facturées	2'068'000.–
76.436	Dédommagement de tiers	3'000.–
76.438	Prestations facturées aux crédits d'investissements .	108'000.–

9. d'approuver la réponse partielle au postulat de M. Yves Ferrari « Une diminution de l'éclairage. Un pas vers la société à 2000 W » ;
10. d'approuver la réponse au postulat de M. Claude Bonnard « Un autre petit pas vers la société à 2 kW par l'introduction d'éclairage public par LED ».

Rapport s/Pétition

**des enfants et des habitants du quartier de City-Blécherette (62 sign.)
concernant la pose d'un grillage.**

Rapportrice : Mme Sandrine Schlienger (UDC – pour la COPET)

Discussion

M. Johann Pain (La Gauche) ; M. Nkiko Nsengimana (Les Verts) ; M. Guy-Pascal Gaudard (PLR) ; M. Oscar Tosato, directeur d'Enfance, Jeunesse et Cohésion sociale.

Vote

Le Conseil, à l'unanimité, **approuve** la conclusion de la commission, soit **décide** :

de renvoyer cette pétition à la Municipalité pour étude et communication, en vertu de l'article 73 *litt. b*) du Règlement du Conseil communal.

Rapport s/Postulat

de M. Charles-Denis Perrin et consorts :
**« Pour une durabilité des finances lausannoises grâce à une identification et
une projection sur le long terme des besoins en investissement et en entretien,
des dépenses et des recettes »**

Rapporteur : M. Claude Bonnard (Les Verts)

Discussion

M. Charles-Denis Perrin (PLR) ; Mme Florence Germond, directrice de Finances et Patrimoine vert.

Vote s/postulat

Le Conseil, à l'unanimité, **approuve** la conclusion de la commission, soit **décide** :

de prendre ce postulat en considération et de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.

**Rapport s/Rapport-
préavis N° 2013/7**

**Ecologie industrielle à Lausanne. Réponse au postulat
de M^{me} Natacha Litzistorf.**

Rapporteur : M. Fabrice Moscheni (UDC)

Discussion M. Valéry Beaud (Les Verts) ; M. Charles-Denis Perrin (PLR) ; M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; M. Yves Ferrari (Les Verts) ; M. Jean-Yves Pidoux, directeur de Services industriels.

Vote Le Conseil, par une majorité de oui, et quelques abstentions, **approuve** la conclusion de la commission, soit **décide** :

d'approuver la réponse de la Municipalité au postulat de M^{me} Natacha Litzistorf
« Intégration de l'écologie industrielle à Lausanne ».

Rapport s/Postulat

de M. Jean-Daniel Henchoz :
« Revêtements routiers silencieux : l'environnement et la qualité de vie à
Lausanne y gagnent »

Rapporteur : M. Nkiko Nsengimana (Les Verts)

Discussion Mme Anne-Françoise Decollogny (Soc.) ; M. Alain Hubler (La Gauche) ; M. Valéry Beaud (Les Verts) ; M. Philipp Stauber (UDC) ; M. Jean-Daniel Henchoz (PLR) ; M. Jean-Yves Pidoux, directeur de Services industriels.

Vote s/postulat Le Conseil, par une majorité de oui, quelques non et quelques abstentions, **approuve** la conclusion de la commission, soit **décide** :

de prendre ce postulat en considération et de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.

Rapport s/Rapport-préavis N° 2013/17

Réponse de la Municipalité au postulat de M. Pierre-Antoine Hildbrand et consorts « Faites passer la consigne : plus de civilité, moins de déchets ! ».

Rapporteur : M. Yves Ferrari (Les Verts)

Discussion Mme Maria Velasco (Les Verts) ; M. Grégoire Junod, directeur de Logements et Sécurité publique.

Vote Le Conseil, par une majorité de oui, et 2 abstentions, **approuve** la conclusion de la commission, soit **décide** :

d'adopter le rapport de la Municipalité en réponse au postulat de M. Pierre-Antoine Hildbrand et consorts « Faites passer la consigne : plus de civilité et moins de déchets ! ».

Rapport s/Rapport-préavis N° 2013/18

Bénévolat des jeunes pour les jeunes : pour un réel encouragement ! Réponse au postulat de M^{me} Isabelle Mayor.

Rapporteuse : Mme Gaëlle Lapique (Les Verts)

Discussion

Mme Isabelle Mayor (Les Verts) ; M. Pierre-Antoine Hildbrand (PLR) ; M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; Mme Anne-Françoise Decollogny (Soc.) ; M. Oscar Tosato, directeur d'Enfance, Jeunesse et Cohésion sociale (EJCS) ; M. Jean-Pascal Gendre (PLR) ; M. Oscar Tosato, directeur d'EJCS ; M. Pierre-Antoine Hildbrand (PLR) ; M. Alain Hubler (La Gauche) ; M. Oscar Tosato, directeur d'EJCS.

Vote

Le Conseil, par 46 oui, 28 non et 2 abstentions, **approuve** les conclusions de la commission, soit **décide** :

1. d'accorder un congé-jeunesse payé, représentant au plus une semaine de travail par année civile en faveur des jeunes jusqu'à 30 ans, employé-e-s à la Ville de Lausanne et qui s'engagent bénévolement dans des activités de jeunesse extra-scolaires pour le compte d'organisations œuvrant dans les domaines culturel, social ou environnemental ;
2. d'intégrer, par voie de conséquence, le congé-jeunesse dans l'instruction administrative IA-RPAC 53.01 du Règlement pour le personnel de l'administration communale ;
3. d'approuver la réponse de la Municipalité au postulat de M^{me} Isabelle Mayor : « *Bénévolat des jeunes pour les jeunes : pour un réel encouragement !* ».

Rapport s/Postulat

de M. Jean-Luc Laurent :
« Les cadres lausannois à Lausanne ou environs »

Rapporteur : M. Jacques-Etienne Rastorfer (Soc.)

Discussion

M. Jacques Pernet (PLR) ; M. Jean-Luc Laurent (UDC) ; M. Alain Hubler (La Gauche) ; M. Benoît Gaillard (Soc.) ; M. Jean-Luc Laurent (UDC) ; M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; M. David Payot (La Gauche) ; M. Benoît Gaillard (Soc.) ; M. Daniel Brélaz, syndic ; Mme Françoise Longchamp (PLR) ; M. Daniel Brélaz, syndic.

Vote s/postulat

Le Conseil, par 35 oui, 30 non et 13 abstentions, **décide** :

de prendre ce postulat en considération et de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.

Clôture

La séance est levée à 20 h 40.

La présidente :

Le secrétaire :

.....

.....